

ges de cette vie commune et nous ne cherchons pas à les faire disparaître. Nous regardons tous les habitants de la Province comme des frères, ayant les mêmes droits, la même patrie et appelés aux mêmes destinées nationales.

Mais il s'agit des conditions de notre entrée dans la confédération et nous disons qu'elles auraient dû être meilleures, et qu'on aurait dû prendre en ligne de compte les circonstances particulières dans lesquelles nous nous trouvons placés; et nous donner, pour soutenir les charges de cette vie commune, une somme additionnelle dont les autres provinces n'avaient pas besoin, puisque la minorité n'y obtenait pas les mêmes droits qu'ici.

Dans ces circonstances, je ne puis que blâmer la maladresse du gouvernement d'avoir limité sa demande à 80 cts et si peu étudié le projet avant de le lancer officiellement.

Ma conviction sincère est qu'il a tué le projet pour toujours et qu'il nous a mis dans l'impossibilité de conclure, avec le gouvernement fédéral, aucun arrangement pratiquement avantageux.

Nous avions des droits et les ministres les ont compromis, sinon détruits. Toutefois s'il est encore possible de réparer cette maladresse, je suis prêt à les aider, car avant de vouloir embarasser le gouvernement, je veux sauver la Province de Québec.

TAXE DIRECTE.

En écoutant l'autre soir l'honorable Trésorier, j'ai été surpris de l'entendre nous parler mystérieusement des \$278,000,000 de propriétés foncières que nous avons dans la province; et je me suis demandé ce que cette fortune pouvait avoir de commun avec la question du budget. Et quand j'ai vu le Trésorier nous dire : **LA SITUATION EST TENDUE, IL NOUS FAUT DES REVENUS ADDITIONNELS**, je me suis

dit : le gouvernement lance un ballon d'essai, il se prépare pour le cas où il ne réussirait pas à Ottawa. Il est en face d'un déficit, il va essayer à le combler en prenant dans le trésor fédéral; et si celui-ci lui est fermé, il va demander, sous forme de taxe directe, aux propriétaires de ces \$278,000,000 de fortune foncière, de lui venir en aide. En entendant notre excellent ami le Trésorier nous parler avec bonheur de cette fortune colossale que les habitants de cette province possèdent, il me semblait voir un pauvre malheureux qui est dans la misère et qui, jetant un coup d'œil sur une table chargée de mets succulents, se dit tout bas : **SI JE POUVAIS PRENDRE QUELQUES BOUCHEES!** Comme il serait heureux notre pauvre Trésorier si on lui laissait prendre ces quelques bouchées sous forme de taxe directe, dans ces \$278,000,000 de propriétés foncières qu'il contemple avec tant d'amour et d'envie. On dirait que l'eau lui en vient à la bouche et qu'il voit dans cette fortune colossale, susceptible de taxe, la fin de ses malheurs et de ses déficits.

Ces envies de taxer sont d'autant plus évidentes que le gouvernement Chapleau nous les a laissés entrevoir déjà très discrètement il y a deux ans, quand il a passé ces petites lois, si inoffensives en apparence, au moyen desquelles les Secrétaires-Trésoriers sont obligés de faire rapport au gouvernement de la valeur des terres dans chaque municipalité.

Ces rapports avaient pour objet de préparer l'opinion publique à la taxe directe et de mettre les ministres en état de l'imposer facilement à un moment donné.

Et placer cette fortune publique sous les yeux de nos ministres c'était évidemment les exposer à la tentation; et aujourd'hui, dans leur détresse, ils consultent ces rapports des Secrétaires-Trésoriers de nos municipalités; et soulevant le voile qui nous ca-